



Bureau des radiocommunications (BR)

Lettre circulaire
CR/530

Le 13 avril 2026

Aux Administrations des États Membres de l'UIT

Objet: **Règles de procédure approuvées par le Comité du Règlement des radiocommunications**

Suite à la Conférence mondiale des radiocommunications de 2023, une édition de 2025 des Règles de procédure a été publiée. Cette nouvelle édition comprend toutes les révisions jusques et y compris les Règles de procédure approuvées énumérées dans les annexes de la Lettre circulaire [CR/524](#) en date du 10 décembre 2025.

Conformément aux dispositions des numéros **13.12** et **13.14** du Règlement des radiocommunications, le Comité du Règlement des radiocommunications (RRB), à sa 101^{ème} réunion (tenue du 23 au 27 mars 2026), a approuvé des modifications apportées aux Règles de procédure (édition de 2025, Mise à jour 1).

Mario Maniewicz
Directeur

Annexe: [Règles de procédure – édition de 2025 – Mise à jour 1](#)

Distribution:

- Aux Administrations des États Membres de l'UIT
- Aux Membres du Comité du Règlement des radiocommunications